

19 Jul 2024 -18:02

Appartient à Conseil des ministres du 19 juillet 2024

Modification des conditions de recrutement de Fedasil

Sur proposition de la secrétaire d'État à l'Asile et la Migration Nicole de Moor, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal concernant le personnel de Fedasil, en exécution de la décision du Conseil des ministres du 23 février.

Les changements comprennent des assouplissements des conditions de diplôme pour les fonctions en pénurie et des ajustements des barèmes de rémunération pour résoudre les problèmes de recrutement.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Nicole de Moor, secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration
Rue Lambermont, 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 572 02 00
<https://demoor.belgium.be>

Sieghild Lacoere
Porte-parole
+32 475 50 55 50
sieghild.lacoere@demoor.fed.be